

Mardi 16 septembre 2014 à 18 h 30

PRESENTS : Mesdames BATENS, BAXTER, DELVORDRE, MOLLIS, TAVERA. Messieurs GARREC, BARDOC, BOTTANI, DARBELET, DELVORDRE, PALAY, PERRIER

ABSENT mais avait donné procuration : Madame BEURNE a donné procuration à Madame MOLLIS, Monsieur GALZY a donné procuration à Monsieur BOTTANI et Madame REVEL a donné procuration à Monsieur GARREC.

- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

La séance est ouverte à 18h30. Signature des PV des deux dernières séances précédentes.

Monsieur le Maire ouvre la séance en rappelant la discipline de la prise de paroles lors des séances du Conseil Municipal. Il revient sur des incidents qui se sont passés dans le village trouvant inadmissible d'en arriver là et demande à tous de montrer l'exemple.

☞ **Tarifs activités périscolaires :** Monsieur GARREC expose le fonctionnement des activités périscolaires en rappelant les aides reçues pour cette mise en place et explique que malheureusement ce n'est pas suffisant pour couvrir les frais des activités périscolaires. D'où la mise en place d'une demande de participation aux parents, sachant qu'il s'agit d'une démarche de recherche de qualité des activités qui sont proposées. Monsieur DARBELET s'inquiète pour les familles avec de petites ressources. Madame MOLLIS précise alors qu'une garderie gratuite a été mise en place pour les parents qui le souhaitent, et que des demandes d'aide peuvent être faites auprès du CCAS

Rappel des tarifs : Période 1 du 8 septembre au 17 octobre soit six semaines

- Pour 1 atelier : 7 € pour la période
- Pour 2 ateliers: 12 € pour la période
- Pour 3 ateliers: 15 € pour la période
- Pour 4 ateliers: 18 € pour la période

Vote : 3 abstentions

☞ **Etude faisabilité station épuration :** Dans le cadre de la construction d'une prochaine station d'épuration, nous avons demandé au cabinet de faire une étude de faisabilité préalable à toute décision définitive. Cette étude d'un coût de **7 757, 50 € HT** est subventionnée dans les mêmes conditions que les travaux. Voté à l'unanimité

☞ **Personnel municipal : création de poste, recrutement :** Dans le cadre de la réorganisation du service administratif de la mairie, Monsieur le Maire propose la création d'un poste de rédacteur, qui sera pourvu au départ en retraite de la secrétaire générale.

Madame Mollis précise que l'organisation de service administratif est en pleine réflexion avec notamment des attentes de réponses du personnel.

Par ailleurs, elle informe le Conseil Municipal sur l'ALSH, que la directrice actuelle du centre de Loisirs a présenté sa démission de cette fonction, mais il y a une candidature interne à venir.

Monsieur DARBELET attire l'attention sur l'importance du poste de l'urbanisme et souhaiterait connaître l'organisation générale. Monsieur BOTTANI répond que la Communauté de Communes du Pont-du-Gard devrait prendre à terme la compétence urbanisme.

Vote à l'unanimité pour la création d'un poste de rédacteur au 1^{er} janvier 2015

☞ **Taxe sur la consommation d'électricité (rétrocession par le SMEG) :** Monsieur le Maire explique qu'il s'agit de voter la rétrocession de 25% de la Taxe communale sur la consommation d'électricité par le Syndicat Mixte d'Electricité du Gard. Voté à l'unanimité

☞ **Changement de fournisseur d'énergie :** Madame BAXTER a fait intervenir Enercoop et qu'il a été calculé les coûts qu'entraînerait le changement de fournisseurs d'électricité. Certains postes ont été retenus et seront alimentés par ENERCOOP à la place d'EDF. Ce qui va permettre de faire des économies tout en privilégiant une énergie verte et propre. Enercoop aide également les municipalités à envisager pour l'avenir des moyens de production d'énergie propre et renouvelable

☞ **Dispense de pénalités de retard aux entreprises sur les travaux d'aménagement de la mairie** : Suite aux divers retards apportés dans la réalisation des travaux d'aménagement de la mairie, la commune devrait appliquer des pénalités de retard aux entreprises, sauf avis contraire du conseil municipal.

Monsieur le Maire souligne que l'opposition est mieux au courant que l'équipe actuelle concernant le retard dans les travaux et rappelle qu'il y a un dépassement de plus de 18 000 € qui reste encore à régulariser et que par ailleurs, des travaux d'accessibilité doivent s'y rajouter pour que le solde de la subvention de l'Etat soit débloqué. Vote à l'unanimité pour la dispense de pénalités de retard aux entreprises.

☞ **Parkings municipaux** : Un premier bilan est annoncé par Monsieur le Maire : Depuis le mois de février et jusqu'à la dernière collecte 41 000 € environ soit un total TVA déduite d'un peu plus de 33 000 € pour la commune. Monsieur BARDOC rappelle qu'il y a eu un investissement de 16 000€ pour l'acquisition des horodateurs supplémentaires.

Monsieur le Maire pour donner un ordre d'idée et un point de comparaison, donne la recette réalisée uniquement par le parking de la place de marché soit environ 6 000 € de février à juin.

Monsieur le Maire en profite pour informer que des réflexions pour la gestion du stationnement (médecin, manifestations, visiteurs...) sont en cours.

☞ **Questions diverses :**

Coupe affouagère 2015 – 2016 : Il n'y aura pas de coupe pour cet hiver 2014-2015, faute de délibération dans les délais, le conseil municipal à l'unanimité vote l'ouverture d'une coupe pour la saison 2015-2016 dans les mêmes conditions que précédemment.

Commissions de la Communauté de Communes du Pont-du-Gard : Monsieur Garrec explique que la CCPG veut ouvrir des commissions aux conseillers municipaux non délégués à la CCPG. La commune de Collias est représentée dans quatre commissions: Tourisme - culture et communication - développement économique emploi et insertion - agriculture.

Il propose ensuite 4 places pour prendre part dans les autres commissions. Monsieur le Maire rappelle qu'il a fait plusieurs appels à candidature.

Sont candidats : Madame MOLLIS (commission Enfance et Jeunesse) ; Monsieur BARDOC (commission Urbanisme, Habitat, SPANC, Réseaux humides) ; Monsieur BOTTANI (ommission Sécurité et Prévention de la Délinquance).

Monsieur DARBELET demande la liste des commissions restantes, Monsieur le Maire lui répond qu'il pourra passer en Mairie pour la récupérer.

Questions diverses

✓ **Nouvelle cantine** : Monsieur DARBELET demande le document de contrôle de la sécurité du bâtiment, Monsieur PALAY répond qu'il sera communiqué lors du prochain Conseil Municipal. Un débat s'instaure sur la sécurité des enfants lors de leurs déplacements dans le village.

✓ **Chasse** : Monsieur le Maire souhaite revenir sur le mot des chasseurs mis dans « le zoom de Collias ». Il explique que comme tous les maires du Gard, 'il a reçu un courrier de la Préfecture stipulant l'interdiction de l'enfouissement des déchets de venaison.

La fédération de chasse a d'ailleurs conscience de ce problème et accorde un peu de temps pour permettre aux communes et aux chasseurs de trouver une solution afin de régulariser cette situation qui n'est pas simple. Monsieur le Maire informe qu'il s'est renseigné auprès de la commune voisine de Vers pour voir quel fonctionnement à été mis en place et qu'il faut peut être envisager dans l'esprit de la mutualisation une prise en charge par la Communauté de Communes du Pont-du-Gard.

Monsieur BOTTANI prend alors la parole pour faire un point général sur les travaux en cours et réalisés :

- ✓ La SOCOTEC va passer pour vérifier les jeux des enfants
- ✓ Des travaux d'aménagement en collaboration avec le Syndicat Mixte des Gorges du gardon sont en cours à « la Torte ». (débroussaillage...)
- ✓ Les 3 surprisseurs à Campchestève ont été réparés et la pression est revenue à la normale.

La séance est levée à 20h15.